

Les Ceméa, un mouvement d'Éducation nouvelle et de recherche pédagogique

les 70 ans
des Ceméa 1937-2007



INNOVER ET AGIR POUR L'ÉDUCATION

Vous connaissez peut-être les Ceméa comme un mouvement d'éducation nouvelle. Nous nous définissons aussi comme un mouvement d'éducation populaire. Notre association, en permanence adossée à des travaux de recherche-action, mettant en œuvre les principes de l'éducation nouvelle par des méthodes d'éducation active, se transforme. Elle souhaite vous faire connaître sa démarche et son projet.

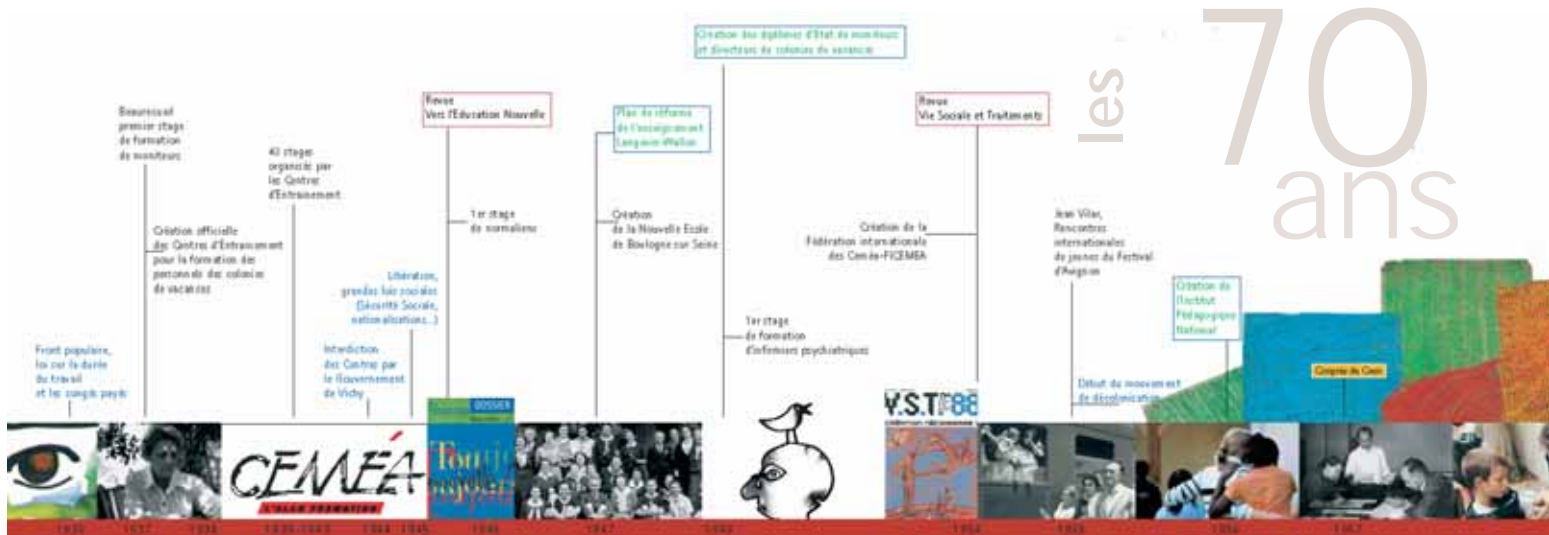
Les Ceméa souhaitent être une association de militants de terrain, actifs et créatifs. Les Ceméa du XXI^e siècle seront clairs et audacieux dans leurs propositions pour l'éducation, pour l'enfance et la jeunesse, ouverts à différentes formes de militantisme, de collaboration, ouverts au dialogue et à la coopération avec tous les acteurs. Cette démarche a été adoptée par l'Assemblée générale du 3 décembre 2005, pour les années 2006-2009.

Les Ceméa s'inscrivent profondément dans une démarche d'ouverture. Nous voulons échanger nos analyses avec des mouvements pédagogiques, associations, syndicats, partis politiques. Nous souhaitons solliciter des compétences extérieures : enseignants, fonctionnaires non enseignants, professionnels du secteur jeunesse, salariés du privé, chefs d'établissements, élus locaux ou nationaux, directeurs de services de collectivités territoriales, sociologues, historiens de l'éducation, chercheurs en sciences de l'éducation...

Les Ceméa souhaitent aussi faciliter des espaces de démocratie participative auprès des populations, se rapprocher de leurs partenaires éducatifs, sociaux, culturels, souvent locaux, pour mutualiser les moyens et initier des actions communes, des plates-formes associatives locales d'éducation populaire. Nous souhaitons être au contact des écoles et des établissements scolaires, être une force de propositions innovantes et concrètes, dans et autour de l'école.

Toute personne qui se reconnaît dans nos idées et nos valeurs doit pouvoir adhérer aux Ceméa, quel que soit son champ d'action, quelles que soient ses possibilités d'engagement. On peut venir aux Ceméa simplement pour y faire un bout de chemin, le temps d'une réflexion, le temps d'une action, ou bien désirer un militantisme plus engagé. On peut adhérer aux Ceméa sans en être pour autant un membre actif.

Le lien et l'identité communs entre tous ceux qui sont aux Ceméa, c'est d'abord une conception des activités éducatives et de « l'agir » : partage et construction collective d'actions concrètes articulant mise en activité globale des personnes et maillage avec les environnements. Les Ceméa souhaitent vous mobiliser autour de leur projet.



Les 70 ans des Ceméa, de précieux témoignages



Un anniversaire est toujours un moment émouvant. Pour les Ceméa, il s'agit d'une plongée dans un passé quelque peu tumultueux. Nés en 1937, en pleine effervescence sociale marquée par une réorientation sociopolitique en faveur des classes populaires, les Ceméa se sont proposés de

transformer en profondeur les pratiques éducatives de terrain. L'objectif urgent était de rendre « active » cette éducation, c'est-à-dire faire en sorte que les participants s'approprient par leur propre action, les principes de l'éducation nouvelle. Ainsi que l'indique la fiche de présentation du premier stage de notre mouvement, qui eut lieu à Beaucueil en avril 1937 : « Il y aura quelques cours théoriques, mais il y aura surtout des activités joyeuses et bien dirigées ». Voilà le projet présenté : proposer des activités motivantes favorisant l'épanouissement des personnalités, dépoussiérer les comportements pédagogiques traditionnels et surannés. En un mot, ainsi que l'a écrit Gisèle de Fally, il fallait introduire « un souffle nouveau ».

Dans un tel retour sur 70 ans d'activité débordante, il était tentant de se tresser des lauriers empreints de nostalgie. Précisément, nous avons souhaité éviter un tel type d'auto-célébration. Aussi avons-nous fait appel à de « Grands témoins » qui ont eu l'occasion de croiser les Ceméa au cours de leurs parcours personnels. Apportant un irremplaçable point de vue extérieur, ces partenaires éminents ont dévoilé des rencontres, révélé des obstacles, signalé des conflits et des incompréhensions, rappelé des réussites. La vie du monde éducatif n'est pas un long fleuve tranquille. La lutte que nous avons menée et que nous continuons de mener actuellement en faveur de la laïcité, en commun accord avec d'autres associations, en est une illustration marquante.

Les appuis amicaux et les soutiens de tous ordres dont nous avons bénéficié ont été déterminants dans notre marche en avant. Nous sommes particulièrement reconnaissants à nos « Grands témoins » d'avoir rappelé quelques échos de ces rencontres et d'avoir enrichi cette célébration d'anniversaire de leur précieuse expérience.

Pierre Parlebas
Président des Ceméa



des Ceméa 1937-2007



Il y a soixante-dix ans, le Front populaire !



Été 1936... Des centaines de milliers de femmes, d'hommes, d'enfants vont partir pour la première fois en vacances parce que le gouvernement du Front Populaire vient de créer les congés payés. Pour beaucoup de travailleurs c'est presque impensable ! Avoir un temps libéré de travail et payé par le patron ! Tellement peu dans la tradition et dans les représentations populaires que ce n'était pas une revendication syndicale et que la mesure a été ajoutée par le gouvernement.

Le grand changement est dans l'émergence d'un droit permettant la réappropriation d'une partie de son temps. Le temps libéré n'est plus seulement un temps de repos pour reconstruire sa force de travail, mais pour faire d'autres activités. Cette question de la maîtrise de son temps comme composante forte de la liberté, reste une constante encore aujourd'hui.

Temps d'éducation et de formation, temps de culture, de loisirs, de famille, temps de relations avec les autres, et pour soi-même, temps d'engagement dans les affaires de la cité... tous ces temps libérés doivent être accessibles à tous dans une autre organisation des temps sociaux. Mais comment vont-ils être utilisés ?

Les logiques dominantes qui structurent nos sociétés marchandes ont des projets constants pour l'utilisation de ces temps libérés. Il s'agit de se les réapproprier pour en faire des temps de consommation de masse avec l'émergence de nouveaux produits issus des industries du tourisme, du divertissement, de la production culturelle. La publicité, la plupart des médias, la télévision, en agissant sur les comportements des personnes, les forment-formatent à ce rôle de consommateur. Ce que Guy Debord, a nommé « la société spectaculaire marchande ».

Ce n'était ni le projet du Front Populaire ni celui de l'éducation populaire. Certes, la question de la démocratisation, de l'accès de tous aux loisirs, à la connaissance, à la culture est un élément important mais ce qui est central et spécifique, c'est la mise en action des personnes pour élaborer et produire elles-mêmes individuellement et collectivement leurs loisirs, leurs connaissances, leur culture. L'éducation populaire n'est pas seulement du débat citoyen appelant à la résistance ; c'est surtout de l'agir, dans l'ici et maintenant.

Jean-François Magnin
Vers l'Éducation Nouvelle n° 523 – Juillet 2006

Le sens de l'engagement associatif

- **Marie Cicero est psychologue clinicienne** spécialisée en psychologie de la santé, militante à l'association des **Ceméa d'Aquitaine** dont elle est vice-présidente ; formatrice, Conseillère départementale de la Jeunesse de Gironde, Conseillère nationale de la Jeunesse, membre du conseil d'administration de l'association nationale des Ceméa.

Aux Ceméa, Marie a appris une démarche critique (« ce que je fais, pourquoi je le fais, être capable de l'argumenter, de se doter d'une démarche de projet ») qu'elle applique à sa vie et dans son métier. Ce qui se joue dans ces instances, c'est une réhabilitation d'une nouvelle image de la jeunesse auprès des divers élus ; et au CNJ, chacun a tout pouvoir de rencontrer et d'interpeller l'autre sur les questions de jeunesse et d'être interpellé à son tour.

Marie soutient l'objectif des Ceméa d'agir des utopies concrètes et pense « qu'il faut le mettre en acte et inventer d'autres formes de participation et de pouvoir des gens sur la vie de la cité, pas seulement s'en tenir à des formes de représentation, si on veut améliorer le dialogue et la compréhension entre les gens ».

- **Anne Sara vient de terminer un mastère cultures et patrimoines.** Elle est actuellement en DEA de sociologie après avoir travaillé dans un centre social et culturel de quartier à Amiens. Elle est mandatée par les **Ceméa de Picardie** dont elle est administratrice pour représenter son association au Conseil départemental de la Jeunesse de la Somme, et membre à ce titre du CNJ et du Conseil national de l'éducation populaire et de la jeunesse (CNEPJ).

« Des lieux difficiles, dit Anne qui nécessitent un temps d'apprentissage des codes, d'adaptation de la parole qu'on peut y tenir pour se faire entendre ».

Pour Anne, être citoyen « c'est d'abord pouvoir s'accomplir tout en respectant l'autre, c'est accepter les différences, c'est le droit à l'épanouissement de chacun. La société a besoin de retrouver de la solidarité, apprendre à vivre ensemble dans l'acceptation, et ce, d'abord dans un but d'épanouissement, non de paix sociale, comme les politiques actuelles ».

Pour s'accomplir individuellement, le collectif, le rapport au collectif a beaucoup d'importance, parce que « dans la société on a besoin des autres, d'ouverture, de rencontres pour évoluer ».

- **Camille Jachmich représente les Ceméa d'Ile-de-France, au CNJ.** Aux Ceméa, elle est responsable de la publication régionale « Acteurs et projets ». Formatrice de délégués élèves, elle intervient également en ateliers relais et en animation volontaire.

« Mon premier enjeu de citoyenneté, c'est l'humanisme ; ce sont les valeurs de l'humanité, la conscience de l'autre ». Camille défend ainsi cette approche philosophique du vivre en société : « Si l'on veut agir sur l'individu, il faut d'abord mieux vivre ensemble, c'est en améliorant les conditions de vie des gens, des enfants, par l'éducation entre autres, que l'on peut permettre à chacun de prendre non seulement la place qu'on lui donne mais de prendre sa place, de la saisir ». Il y a aussi dans le projet de citoyenneté « la capacité à comprendre les langages, les formes d'expression, une curiosité pour l'autre », le besoin de se nourrir de ce qui se passe ailleurs.



L'université de l'éducation nouvelle à Port-Leucate du 23 au 27 août 2006

Elle s'est déroulée au Village Vacances des CARRATS, géré par la FAOL de l'Aude, près de Perpignan, sur le territoire de l'association des Ceméa du Languedoc-Roussillon. L'université de l'éducation nouvelle est constituée de deux opérations autonomes et distinctes, un stage national et des rencontres thématiques. Au total, ce sont environ 140 militants du mouvement qui se sont rassemblés, à la fin du mois d'août 2006.

Un stage national « références en éducation nouvelle et en éducation populaire »

Il s'est structuré autour de trois axes :

- Un axe portant sur le travail d'appropriation des références de l'éducation nouvelle (mutualisation des représentations et des savoirs des participants, constitution d'un corpus commun, réflexions à partir d'un apport historico-théorique).
- Un axe portant sur l'articulation de ces références avec l'environnement et le monde d'aujourd'hui.
- Un axe portant sur l'utilisation d'outils spécifiques, sur des activités au travers de démarches adaptées.

Ces trois axes ont conduit les participants à la lecture de textes, à des échanges, des travaux individuels, des écrits et des pratiques d'activités. Les groupes ont travaillé sur une même architecture : approfondissements et questionnements des corpus, théorique et historique, faisant référence pour les Ceméa : réalités sociales, culturelles et pédagogiques et conséquences sur les pratiques et les démarches mises en œuvre aujourd'hui dans le mouvement ; pratique d'activités et analyse des choix pédagogiques liés à ces pratiques. Tous les participants ont pu alors définir un court projet individuel ou collectif de recherche.

Deux rencontres thématiques

Les objectifs principaux de ces rencontres étaient de :

- Permettre la rencontre d'acteurs du mouvement et favoriser ainsi l'échange de pratiques, la confrontation d'analyses, le partage de points de vue.
- Travailler les références des Ceméa, les approfondir.
- Renforcer les compétences en intégrant des apports permettant de situer la problématique travaillée dans le contexte sociopolitique d'aujourd'hui.
- Permettre aux groupes de participants de développer de nouvelles propositions de travail, de nouvelles questions, de nouvelles orientations, de concevoir des expérimentations en lien avec le thème débattu.

En 2006, deux rencontres nationales ont été proposées en parallèle.

• Une rencontre sur les publics : la petite enfance - l'enfance

Les actions de formation, tous secteurs confondus, au sein des Ceméa conduisent à traiter de la connaissance des publics jeunes enfants et enfants. Les engagements professionnels et/ou volontaires mettent les Ceméa en relation directe avec ces publics.

En appui sur les pratiques, cette rencontre a été l'occasion de redémarrer un travail collectif qui se prolongera sur la durée du projet associatif des Ceméa issu du Congrès d'Amiens, de partager et d'actualiser les références théoriques du mouvement, d'interroger les certitudes et d'identifier les points à remettre au travail au sein des Ceméa.

• Une rencontre sur les pratiques de l'institutionnel

Les Ceméa font souvent de « l'institutionnel » dans de nombreuses situations pédagogiques : « conseil », « point sur le stage », « groupes de paroles »... Ceci dans le cadre de formations, dans la classe, dans les structures d'accueil et d'animation, d'éducation spécialisée et de soin... Il s'agissait d'approfondir sur quoi s'ancrent ces pratiques, à quoi elles font référence et de connaître les débats, parfois les conflits qui les traversent. L'objectif sur ce thème était, à partir des pratiques des participants, d'éclairer au plan théorique ce qui les fonde.



Rencontres pédagogiques nationales Adolescents/Adultes : la relation éducative

31 mai - 2 juin 2006 à Aurillac



2006 a vu une nouvelle facette du partenariat des Ceméa avec la ville d'Aurillac : l'organisation avec la ville des rencontres pédagogiques nationales sur l'adolescence. Nous avons réussi à parler d'ados et d'adolescence pendant trois jours avec 180 participants animateurs, enseignants, travailleurs sociaux, soignants, dont certains venaient de la France d'Outre Mer et même du Québec ! Les actes sont en ligne sur internet, une version « livre » est en cours de fabrication, et se réfléchit déjà

l'étape 2008 de ce partenariat qui reverra les Ceméa à Aurillac pour des rencontres nationales pédagogiques.

Pourquoi parler d'adolescents et d'adolescence en 2006, alors que la scène médiatique bruisse des questions de jeunesse ? Les Ceméa, mouvement d'éducation, se posent en permanence la question de l'éducatif et du pédagogique.

Certes cette question vaut pour tous les âges. Mais il a paru nécessaire aux Ceméa de revenir sur cette période particulière qui est celle de la puberté, de l'approche du monde des adultes, celui aussi des grands choix et des grandes passions. Les Ceméa voulaient y revenir avec tous ceux dont la fonction sociale est d'être aux côtés des parents pour éduquer les adolescents et les aider à grandir : les animateurs, les enseignants, les éducateurs spécialisés, les entraîneurs sportifs, les intervenants culturels...

Alors les participants ont parlé résolument d'adolescence, ce terme de pédagogues, tout en sachant que cette époque de la vie est une des étapes de la jeunesse et qu'être jeune aujourd'hui n'est pas une chose facile. Chacun sait bien que les conditions économiques, politiques, sociales pèsent sur ceux qui sont en train de grandir, et que ces réalités influent sur le pédagogique et l'éducatif.

Réfléchir ensemble et trouver des repères

Mais malgré ces contingences et ces déterminations, et au milieu de celles-ci, comment ceux qui éduquent conçoivent-ils leur tâche ? Comment font-ils dans le concret de la relation éducative ? Comment agissent-ils avec tous ces jeunes âgés de 12 à 18-20 ans, quels que soient les lieux, les espaces institutionnels, les situations, les conditions de vie ? Alors que la jeunesse apparaît comme un problème, alors que l'adolescence est trop souvent vue comme une difficulté à traiter par des moyens spécialisés, les Ceméa ont proposé à tous ceux qui sont éducateurs de réfléchir ensemble à la façon dont ils installent et font vivre la relation éducative avec tous les adolescents. Encore une particularité que les Ceméa revendiquent fortement : ces rencontres nationales, construites avec la ville d'Aurillac, ont intégré les compétences et les expériences des professionnels de l'adolescence du bassin d'Aurillac. Ils y ont été experts, témoins, à égalité avec d'autres experts et témoins venus de toute la France pour faire vivre les ateliers de travail. Organisées dans le Cantal, ces rencontres ont pris en compte les réalités rurales et urbaines des adolescents et des éducateurs du Cantal.

Les échanges des participants et les apports d'intervenants ont permis de proposer des pistes concernant aussi bien les pratiques pédagogiques que les choix possibles pour les responsables politiques.

Deux conférences

- « **Cheminer avec l'adolescent** » par Claudine Sutter, éducatrice spécialisée, formatrice de travailleurs sociaux, doctorante en anthropologie à l'université de Strasbourg.
- « **La relation éducative est-elle nécessairement conflictuelle ?** » par Jean François, enseignant honoraire, formateur d'enseignants, auteur de nombreux ouvrages sur les adolescents, la relation éducative.



Neuf ateliers

Vivre la mixité à l'adolescence

Après une éducation sexuée commencée dès la petite enfance, voici le temps de la puberté, avec à la fois les fréquents refus de mixité, les flirts, et la question de la génitalité. Le temps des différences, aussi : les 12-15 ans, les 16-18 ans... Quelle éducation mixte possible ? Quelles pratiques ?...

Pouvoir s'exprimer et savoir écouter

Quels moyens pour l'expression de soi ? Il y a les pratiques culturelles et artistiques, certes. Mais sous quelles conditions ? Il y a les lieux d'écoute : la nouvelle panacée ? Il y a aussi les confidences faites aux adultes de confiance, et les appels lancés dans le désert. Comment faire exister à la fois l'expression individuelle et l'expression collective ? Quel travail de « l'institutionnel » ?...

Engagements et citoyennetés

Au-delà des dispositifs formalisés d'élection et de représentation, quelle place sociale pour tous les adolescents au collège et au lycée, dans la cité, dans les espaces de loisirs organisés... ? Comment soutenir et respecter leurs souhaits d'engagement éducatif, social, politique, solidaire, au plan local comme au plan international ?...

Professionnels et parents

Quelle coopération au service des adolescents ?... Que disent et que font les intervenants de l'adolescence pour entendre, associer, aider, soutenir, réassurer, reconnaître les parents ? Groupes de parole, écoute individuelle, conseils... : ça fonctionne comment ?...

Valeurs et spiritualités

Les adolescents cherchent des valeurs qui donnent du sens à leur vie. Que leur proposons-nous ? Que mettons-nous en place pour qu'ils les cherchent, les nomment, les confrontent ? Quelle défense et quelle promotion adaptées pour ces valeurs que sont le respect du travail, le sens de l'effort, le dépassement de soi, la civilité, la citoyenneté, la fraternité ?...

Y a-t-il une spécificité adolescente de la violence ?

Les violences entre adolescents existent : verbales, physiques, exclusions groupales, boucs émissaires, harcèlements, rackets... Les violences faites aux biens existent également : dégradations de mobiliers, de locaux, voitures qui brûlent... On connaît également les violences à soi-même : brûlures, scarifications... Violence et adolescence, cela rime-t-il obligatoirement ?...

Ceux qu'on ne « voit » pas, ceux qui ne viennent pas

Il y a ceux qui occupent largement l'espace et les préoccupations. Et il y a ceux qui sont « transparents », qui semblent ne pas avoir de demande. Ceux qui ne vont pas vers les institutions et vers les professionnels. Au fait, est-ce la preuve qu'ils vont mal ? Qui sait ? Acceptons-nous qu'ils soient là... à sembler ne rien faire ? Mais alors pourquoi sont-ils venus et pourquoi reviennent-ils ?

Risques, transgressions, expérimentations

Les dynamiques de prises de risques et l'ordalie, les expérimentations hasardeuses, les refus des règles, le rapport aux toxiques... autant de points qui nous sont connus. Nombre de ces situations se vivent dans des espaces où les adultes sont absents : situations festives, lieux de rassemblements qui vont de l'abri bus rural au camping de festival... Quelles présences, quels accompagnements de ces espaces de transgressions possibles ? Et quels espaces possibles pour des expérimentations accompagnées ?

Ados en milieu rural

Enfermement et/ou épanouissement ? La ruralité rêvée ou acceptée par les parents est-elle aussi désirée par leurs adolescents ? Quand les lumières de la ville brillent et attirent, au moins pour les loisirs, et que l'absence de mobilité bloque, que faire ? Offres locales de loisirs, intercommunalité, déplacements... Quelles pratiques ?

Actes complets sur le site internet : <http://www.cemea.asso.fr>

DES PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Des cafés pédagogiques aux Ceméa

Les cafés pédagogiques sont des espaces et des moments de rencontres entre acteurs, chercheurs, élus, sur des questions éducatives, culturelles ou sociales qui traversent les pratiques professionnelles ou les politiques publiques. Les **Ceméa du Languedoc-Roussillon** en ont fait une de leurs priorités pour renforcer les combats éducatifs d'aujourd'hui. En 2006, treize cafés pédagogiques regroupant 301 personnes ont été mis en place. En voici les thématiques : Intégration en milieu scolaire des enfants en situation de handicap ; Sciences et pseudo-sciences : émergence de la *zététique* ; La « Kafaka » : l'adoption en Algérie ; Classes de découverte ; Enjeux environnementaux ; L'éducation aux médias : à l'école ou à la maison - quels rôles et quels enjeux ? ; Rencontre avec Michel Valière, Ethnologue et chercheur de contes ; Questionner ses pratiques par le prisme des méthodes coopératives ; L'enfant, l'adolescent dans son parcours scolaire ; Vivre ensemble ; Jeux de pions et classification.

D'autres associations territoriales des Ceméa ont organisé également en 2006, sous différentes formes, des cafés pédagogiques ; en **Pays-de-la-Loire (173 personnes** accueillies lors de **9 soirées-débats**), en **Picardie (131 personnes** réunies lors de cafés-parents), en **Basse-Normandie (505 personnes** accueillies sur des cafés pédagogiques), en **Bourgogne (cycles de 5 conférences** ayant rassemblée **150 personnes**) et en **Ile-de-France (6 conférences** à l'Infop ayant réunies **200 personnes**).



ÉCHOS D'UN PROJET

Mixité, parité, égalité

Début 2006, les **Ceméa de Basse-Normandie** ont obtenu de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports du **Calvados** des financements pour une mission autour des pratiques éducatives favorisant l'égalité de la place et des droits entre les garçons et les filles. Ce projet s'appuie sur le projet associatif des Ceméa issu du congrès d'Amiens en 2005.

« *L'égalité est au cœur de nos combats laïques. La mixité, construite sur le respect et la considération mutuelle entre les garçons et les filles, a toujours été considérée comme un élément constitutif de cette égalité.* »

Les objectifs de cette mission étaient de sensibiliser les acteurs éducatifs aux enjeux d'une éducation non sexiste et à la parité, de permettre de développer des espaces de réflexion sur les pratiques et sur les rôles sociaux transmis à travers ce qui est mis en place dans les lieux d'accueil d'enfants et de jeunes, et de monter une recherche-action sur cette question.

Les moyens mis en œuvre se sont organisés suivant trois axes :

- Réunir un groupe de militants formateurs de tous les secteurs des Ceméa pour permettre d'avancer la réflexion et concevoir des actions diverses.
- Intégrer cette dimension dans toutes les formations des Ceméa et se doter d'outils pédagogiques. Des formations à l'animation professionnelle et au BAFA ont commencé à porter ce contenu dans leurs sessions.
- Monter une recherche-action sur un CLSH (stéréotypes dans les relations animateurs enfants, nature des jeux proposés, attitudes verbales, etc.). Un groupe d'animateurs professionnels en formation aux Ceméa occupant des fonctions de direction l'été 2006 s'est réuni plusieurs fois pour réfléchir et préparer les axes de leurs projets pédagogiques autour de ce travail.

Les Ceméa de Mayotte au cœur d'animations populaires

• **Le 6ème Festival de contes et légendes traditionnels de Mayotte organisé par les Ceméa a eu lieu du 19 au 27 mai 2006.**

Cette manifestation touche pratiquement toute la population de l'île. Elle se passe sur les places publiques et dans des émissions radiophoniques. En dehors de la manifestation, de l'ouverture et de la clôture, ce 6ème festival a touché plus de 1 800 personnes dans les lieux organisés.

Les spectacles ont lieu dans les établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées, publics et privés), dans les places publiques et les quartiers, dans les bibliothèques municipales et dans les Maisons de Jeunes et de la Culture (**Chiconi, Barakani, Ongojou, Iloni, Bandedré, Kani-Kéli, Chirongui, Sohoa, Choungui, Acoua**).

Cette année, les Ceméa et l'OMJS de **Mtsamboro** avaient voulu se rapprocher de la population du Nord en organisant l'ouverture du 6ème festival de contes et légendes au foyer des jeunes de Mtsamboro. C'était l'occasion pour les Ceméa de continuer à décentraliser cette manifestation, le Nord étant souvent oublié... L'équipe de l'OMJS de Mtsamboro avait programmée un carnaval, des contes et un spectacle de danse orientale. Les contes étaient intercalés de spectacles de danses et de tours de magie.

Les Ceméa réaffirment que le conte est un moyen pouvant renforcer la cohésion sociale et favoriser les rencontres entre les générations et les communautés vivant à Mayotte.

• **Les Ceméa de Mayotte ont conduit en 2006, la 15ème édition de la manifestation : « Les enfants de Mayotte, tous en fête ».**

Au travers de cette opération, le mouvement Ceméa entend diffuser ses valeurs et ses principes pédagogiques. D'année en année, ce projet retrouve un ancrage dans les projets globaux des structures communales (les Centres Communaux de Loisirs des Enfants et des Jeunes, les Maisons et Foyers des jeunes). La manifestation en 2006 a réuni près de 1000 jeunes et 150 adultes accompagnateurs.

la vie associative forte de son projet et de ses mobilisations

La vie associative a continué à s'appuyer sur son projet et ses actions de terrain, ceci constituant ses forces principales lui permettant d'agir comme tiers secteur dans le développement de notre société.

AGIR EN PARTENARIAT

La JPA (Jeunesse au Plein Air)

C'est la confédération laïque qui permet de valoriser l'action des Ceméa dans le secteur des vacances et des loisirs. Elle rassemble des acteurs variés, en particulier les organisateurs de centres de vacances avec lesquels les Ceméa renforcent leurs liens. En appui sur la campagne du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, la JPA poursuit son travail de fond pour une véritable promotion des loisirs et des vacances collectives. C'est là sa mission principale, en appui avec les compétences et les actions de ses membres. En 2006, à l'initiative de la JPA, une plateforme pour le droit aux vacances a été constituée et a revendiqué la création d'une aide vacances annuelle de 200 euros par enfant. 2006 a vu aussi le vote de la loi sur le volontariat associatif et l'engagement éducatif. Les Ceméa en assurent le Secrétariat général adjoint et y participent activement. Les Xèmes rencontres nationales ont travaillé en 2006 sur le thème « Vivre et faire vivre l'aventure en centres de vacances et de loisirs ».

Solidarité Laïque

Porter les moyens à la hauteur d'un projet ambitieux pour les associations laïques, être capables de mobiliser largement les acteurs de l'école et tous leurs syndicats, voici quelques intentions qui sont soutenues par les Ceméa afin de contribuer à la dynamique de cette organisation qui se doit d'être forte et lisible. Présents dans les instances politiques, les Ceméa sont actifs sur le terrain des opérations concrètes en contribuant à la réflexion générale sur les solidarités internationales.

Le CCOMCEN (Comité de Coordination des Œuvres Mutualistes et Coopératives de l'Éducation Nationale)

C'est par son département « association » et une présence au Conseil d'administration que les Ceméa sont présents dans cette coordination de l'économie sociale agissant auprès du système éducatif. Par cette coordination, les Ceméa contribuent à la vitalité de la CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives). Plus largement, c'est un creuset pour avancer avec plus de force et de solidarité au sein de la mouvance laïque proche de l'école.

Le CNAECP (Conseil National des Associations Éducatives Complémentaires de l'Enseignement Public)

Cette instance s'est réunie cinq fois en 2006. Si elle a pour objet essentiel d'instruire les demandes d'agrément Association Complémentaire de l'Enseignement Public et de formuler un avis transmis au Ministère, elle est aussi un lieu de réflexion, d'échange sur les relations entre le Ministère de l'Éducation nationale et les associations.

Le CNAJEP (Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire)

Les Ceméa ont présidé cette coordination jusqu'à l'Assemblée générale de juin. L'année 2006 a été une année charnière qui s'est située dans les enjeux des campagnes électorales en préparation. La campagne « Politiquement jeune, les jeunes s'engagent pour faire bouger la politique » a marqué cette mobilisation. Un nouveau comité exécutif et un nouveau bureau ont été élus. L'étude pour la préfiguration du CNAR « Animation » a été un des dossiers importants de l'année 2006.

Le CNEPJ (Conseil National de l'Éducation Populaire et de la Jeunesse)

Cette instance officielle sous la responsabilité du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative a été peu convoquée en 2006. Elle a statué sur le projet de loi sur le volontariat associatif et l'engagement éducatif et sur le nouveau cadre réglementaire des accueils collectifs des mineurs, préparé par la CTPCVL (Commission Technique et Pédagogique des Centres de Vacances et de Loisirs). La commission des agréments Jeunesse et Éducation populaire a continué son travail comme celle donnant des avis pour l'habilitation des associations mettant en œuvre les formations BAFA – BAFD.

Le CNVA (Conseil National de la Vie Associative)

2006 a été la troisième année de la mandature qui va se terminer en 2007. Elle a été l'année de la « Conférence de la vie associative » qui a beaucoup mobilisé les membres du Conseil. Les Ceméa étaient membres du Bureau et à ce titre ont porté en 2006 le dossier sur la validation des acquis de l'expérience qui a donné lieu à un rapport. Ils ont aussi été mobilisés au sein de la Commission « Dialogue social, dialogue civil » et de la Commission « Europe ».

La CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives)

En 2006, la Conférence permanente a retrouvé un nouveau rythme et un nouveau dynamisme en se positionnant, particulièrement sur la fin de l'année, comme un interlocuteur incontournable représentant la vie associative dans sa diversité, dans les campagnes électorales qui se lançaient. Elle a organisé la campagne « Que serait la vie sans les associations ? ». Au début de l'année, elle avait aussi pris toute sa place dans la Conférence de la vie associative.

Le CNEA (Conseil National des Employeurs Associatifs)

C'est le Syndicat professionnel représentatif dans les domaines de l'animation, du sport, du tourisme social et familial. Il regroupe les adhérents des anciens syndicats employeurs qu'étaient le SNO-GAEC, l'UNODESC, le SADCS et le SNEFA-UFCV et des adhérents directs, ce qui représente environ plus de 5 000 employeurs associatifs. Il a pour but de rassembler les associations employeurs relevant de l'économie sociale et qui gèrent de façon désintéressée des activités éducatives, sportives, culturelles, scientifiques, sociales, de tourisme, de formation, de protection de l'environnement. Son rôle principal est de négocier avec les syndicats de salariés, les accords collectifs au sein des trois conventions collectives suivantes : la CCNA (convention collective nationale de l'animation), la convention collective des métiers du sport et la convention collective nationale du tourisme social et familial. Les Ceméa y adhèrent et sont membres du Conseil d'administration.

Le FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire)

Le FONJEP a comme but le développement et la gestion de l'emploi associatif. C'est un des rares lieux de co-gestion entre l'État, les Collectivités territoriales et les associations. A travers ce dispositif, les Ceméa consolident 60 postes de professionnels salariés. Ceux-ci sont implantés à l'Association nationale pour certains, et pour la majorité dans des Associations territoriales du réseau Ceméa. Les Ceméa sont membres du conseil d'administration du FONJEP depuis de nombreuses années et ont été de nouveau réélus en 2006. 2006 a été la première année de déconcentration dans les Directions régionales de la Jeunesse et des Sports de certains postes préalablement de niveau national. Avec le CNAJEP, le FONJEP a travaillé durant l'année sur la préfiguration d'un CNAR (Centre national d'appui et de ressources) « Éducation Populaire et Animation ».



Le mouvement de recherche pédagogique Ceméa dans la région Alsace

Les actions des Ceméa d'Alsace en 2006 ont été conçues et mises en œuvre par plus de 80 militants volontaires, auxquels s'ajoute une équipe pédagogique et administrative permanente de 10 personnes.

La vie institutionnelle au service du mouvement

Le Conseil d'administration composé de 17 membres (professionnels de l'animation, enseignants, éducateurs spécialisés...), dont trois membres associés (l'ASTTU, association de solidarité des travailleurs Turcs, les PEP Alsace et les Francas) s'est réuni cinq fois pour des travaux préparés par un bureau de cinq personnes. Soucieux de l'efficacité dans le travail collectif, le Conseil d'administration s'est doté de plusieurs types d'organisation. Les commissions (financière, du personnel, élaboration et suivi du Projet Régional) sont des espaces de travail intermédiaires qui préparent des dossiers traités en CA, elles sont constituées d'administrateurs, de permanents et sont ouvertes à d'autres membres actifs.

Les groupes de pilotage (communication, organisation de la vie du mouvement, locaux, responsables de groupes d'activités), sont des espaces thématiques qui élaborent et organisent une part du fonctionnement de l'association. A chaque Conseil d'administration, une heure est dédiée à un temps de « formation » des administrateurs. Outre les objets de travaux habituels, en 2006, le Conseil d'administration a concentré son énergie sur l'élaboration du Projet Régional d'Action et de Développement (PRAD) et sur la construction d'un plan d'investissement matériel et de restructuration des locaux.

A titre exceptionnel, en 2006 deux Assemblées générales ont été organisées. L'une ordinaire en avril a rassemblé 36 membres actifs et l'autre en octobre afin de valider le PRAD, 30 membres actifs.

L'ensemble de ces temps de rencontres sur le fonctionnement de l'association représente **350 journées participations**.

Des groupes de recherche et d'activité et des rencontres pédagogiques

La qualité des formations repose entre autre sur une vie pédagogique dynamique et continue. Les Ceméa d'Alsace ont la volonté d'être un espace ressourçant, favorisant la recherche et l'expérimentation pour leurs membres actifs.

- Les différents groupes de recherche et d'activité sont des espaces privilégiés pour répondre à cet objectif.
- **Le groupe « Activités de découvertes scientifiques et techniques »**, outre l'encadrement d'un BAFA 3, élabore une malle astronomie et d'autres outils pédagogiques, il continue ses expérimentations scientifiques.
- **Le groupe « Im@ges »** travaille à la fois sur l'image fixe et l'image en mouvement, il a construit et mis en œuvre un module pour les formations BPJEPS.
- **Le groupe « Expressions »** s'est formé sur la marionnette, il concentre actuellement son activité sur les démarches spécifiques en stage BAFA.
- **Le groupe « Arts plastique »** a centré son activité sur l'expérimentation des matériaux.
- **Le groupe « Education Relative à l'Environnement »** continue à travailler sur le développement durable et l'appropriation de l'environnement urbain, il fait vivre régulièrement à différents groupes de stagiaires des promenades découvertes de Strasbourg.
- **Le groupe « Petite enfance »** vient de se constituer, son premier objet de recherche et d'expérimentation porte sur l'aménagement de l'espace en accueil collectif maternel.
- **Le groupe « Jeux »** est principalement un lieu de pratiques de jeux de société.
- Le regroupement régional a mobilisé les militants des Ceméa d'Alsace sur l'élaboration du Projet Régional d'Action et de Développement. Ce tra-

vail a permis de formaliser quatre chantiers prioritaires pour les années à venir : « les terrains de l'animation », le lien entre animation volontaire et animation professionnelle, travail en collaboration avec les organisateurs d'accueil de loisirs et les employeurs d'animateurs, développer de nouvelles formes de militer aux Ceméa... ; « recherche, innovation, ressources, mémoires », construire un réel centre de ressources, favoriser et accompagner la recherche action dans les formations longues, produire des écrits sur les expériences pédagogiques... ; « agir entre nous pour le perfectionnement des militants et la qualité de nos actions éducatives », développer et formaliser la formation des membres actifs (ex. la VAE), renforcer l'accueil de nouveaux membres, mieux connaître les publics, leurs besoins, leurs attentes... ; « culture et pratiques culturelles », poursuivre l'inscription des Ceméa Alsace dans le champ de l'action culturelle, développer et consolider les partenariats avec les acteurs culturels du territoire, renforcer les démarches d'accompagnement culturel dans l'ensemble des actions de formation...

- Le regroupement Grand Est (**Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine**) est un rendez-vous annuel qui regroupe des membres actifs de chaque Association territoriale des Ceméa autour de la pratique d'activité.
- Une quarantaine de membres actifs se sont également investis dans l'encadrement ou la participation à des événements nationaux des Ceméa, des regroupements, des stages thématiques, l'université d'été, des festivals (**Arlès, Avignon, Bourges, Evreux**)... Ces lieux de formation et de partage favorisent l'appartenance à un mouvement d'Education populaire. Ils permettent l'enrichissement des pratiques des militants et contribuent à l'évolution des actions à l'échelon régional.
- Les apéros pédagogiques restent un espace convivial adapté à la réflexion et au débat. Cette année, ont été abordés trois thèmes, « les ateliers d'entraînement mental », « la laïcité », « la petite enfance ».

L'ensemble de ces actions représente plus de **700 journées d'engagement militant**

Les soirées de l'interculturel

A l'initiative de quatre partenaires, le Clapest (association pour la défense et la promotion des immigrés), l'ASTTU (association de solidarité des travailleurs turcs), la maison de production FilFil Film (production de documentaires et de courts métrages dont la ligne éditoriale est axée en partie sur les rapports Nord-Sud et le dialogue entre les cultures) et les Ceméa Alsace, deux soirées d'échange et de partage ont été organisées en mars 2006 à Strasbourg (67) et à Kingersheim (68). Pour amorcer les débats, les participants ont pu visionner au choix trois films : « le moi de l'autre » écrit par des élèves du Lycée Pasteur, accompagnés par les Ceméa et réalisé par Fitouri Belhiba, ce film traite de l'identité culturelle à partir des différentes coiffures ; « Identités plurielles » ce court métrage aborde la question de l'identité au sein du quartier de l'Elsau, à Strasbourg ; « Brillant pas brûlant », le film suit les phases de production d'un journal peu ordinaire et de sa diffusion singulière, destinée à briser les barrières entre les communautés, entre le centre de la ville et la périphérie. Deux expositions, « les jeunes en action » réalisée par l'ASTTU et « Femmes d'Alsace » réalisée par le Clapest, ont également alimenté les échanges. Plus d'une centaine de personnes ont participé à ces deux rencontres, où elles ont pu partager leurs pratiques et échanger sur les problématiques liées à l'interculturalité.



Pour les Ceméa Alsace, 2006 a été l'année de la « culture »

La notion de culture est abordée de manière transversale. Ce n'est pas juste une thématique, mais plutôt une philosophie, un état d'esprit qui est à l'œuvre autant dans les activités de découverte technique et scientifique, dans la fonction d'accompagnement dans un espace muséal ou la rencontre avec des scientifiques, que dans l'interculturel (la rencontre de l'autre...), dans le champ des activités artistiques ou encore dans le domaine de l'éducation à l'image et de l'éducation relative à l'environnement. Pour chaque situation les éléments centraux sont l'expérience sensible, le partage au sein du collectif, la rencontre avec « l'autre », qu'il soit spectacle, monument, musée, étranger, artiste, journaliste, chercheur...

Comme chaque année, mais de manière encore plus significative en 2006, une partie conséquente de l'activité a été en lien avec cette notion :

- Dans le champ de l'animation volontaire, ont été organisés cinq BAFA 3 (apprendre, manipuler, jouer avec les images ; activités dramatiques et jeux d'expression ; animations et activités plastiques avec les musées ; activités dans le milieu urbain ; activités manuelles et scientifiques). Dans chacune de ces formations, l'approche de l'activité s'inscrit entre autres dans une démarche d'ouverture et de développement culturel.
- Dans le champ de l'animation professionnelle, ce sont trois formations de niveau IV dont l'entrée thématique traitait de « pratiques culturelles » et « d'accompagnement culturel », et également un support technique Bapaat « activité théâtrale ».
- Dans le champ des politiques et pratiques éducatives (dans et autour de l'école), ont été mises en œuvre des actions où se travaillait la notion complexe « d'interculturel » à partir de pratiques culturelles.
- Dans le champ de l'international et de la citoyenneté européenne, les actions dans le dispositif SVE (Service Volontaire Européen) abordent nécessairement cette notion de culture.
- Dans le cadre de la vie du mouvement, la plupart des groupes de recherche et d'activité, dont plusieurs sont nés en 2005, ont poursuivi leur travail sur « les pratiques culturelles » et « l'accompagnement culturel ». Une rencontre nationale de quatre jours sur « l'accompagnement aux musées » a été organisée, une quinzaine de membres actifs ont participé à des chantiers nationaux sur des festivals.

Un regard sur les quatre champs d'intervention des Ceméa Alsace

• **Le pôle animation volontaire** représente **4500 journées/stagiaires**, soit **613 participants** pour 24 sessions de formation (BAFA - BAFD). Ce pôle reste un espace privilégié de l'engagement des militants (une cinquantaine en 2006) et de l'accueil de nouveaux membres.

• **Le pôle animation et la formation professionnelle** représente un volume d'activité exceptionnel cette année (**6225 journées/stagiaires**), qui est dû principalement à la mise en œuvre de 3 formations de niveau IV en parallèle. Les Ceméa sont présents et bien implantés sur l'ensemble de la filière (BAPAAT, BEATEP - BPJEPS, DEFA). De plus en plus de membres actifs (une vingtaine) s'impliquent dans ces dispositifs de formation à des niveaux très différents. Dans le cadre de la formation professionnelle continue, des formations sur site, principalement sur la notion de « travail en équipe » ou sur la « fonction d'animation » au sein d'établissements spécialisés, continuent à être développées.

• **Le pôle politiques et pratiques éducatives** a connu une activité

moins cette année. Mais c'est tout de même **272 lycéens** et enseignants qui ont pu vivre une action décentrée de leur quotidien : formations de délégués ; travail sur le dispositif « école ouverte » ; atelier mensuel « corps et paroles » destiné aux enseignants pour faire de l'analyse de pratique en complémentarité avec un travail corporel en Eutonie ; le « mois de l'autre », dispositif à l'initiative du Conseil régional et du Rectorat pour que se « parlent » dans les lycées et les CFA les notions de racisme, de discrimination, d'exclusion, de mixité... deux actions réalisées « painting-Pot(es) » : animations plastiques et réalisation d'une fresque collective et « le moi(s) de l'autre, le film des autres » : animations à partir d'un film.

• **Le pôle activités européennes** s'est développé à partir de 1992. Dès 1996, l'association s'est engagée dans les prémices de ce que sera le SVE (Service Volontaire Européen) du Programme jeunesse, en accompagnant les premiers volontaires français dans leur démarche, en participant à la conception des premières formations françaises des volontaires accueillis et envoyés et en organisant la première formation française de « tuteurs » du SVE. L'envoi de volontaires européens a concerné cette année 8 jeunes, accompagnés dans leur démarche pour rejoindre des associations qui oeuvrent dans des domaines aussi divers que les médias, l'écologie, le handicap, la jeunesse, la solidarité internationale ou la culture, en Macédoine, Pologne, République Tchèque, Italie, Espagne, Pays-Bas et Royaume Uni.

En 2004 lorsque l'Agence française du programme est passée à la modalité d'appel d'offre pour la réalisation des formations, les **Ceméa Alsace** ont figuré parmi les cinq associations retenues au niveau national pour la formation au départ des volontaires européens. Dans le cadre de la convention qui en a résulté, ont été organisées quatre formations en 2006, soit **252 journées** pour **72 volontaires**.

2006 aura été la dernière année de cet investissement pour promouvoir le volontariat européen en défendant une conception laïque et d'éducation populaire. Concernant la formation, la décision a été de favoriser d'autres Associations territoriales souhaitant s'y investir. Au niveau du territoire, concernant la fonction d'organisme d'envoi, le relais a été préparé depuis quelques années.

Une attention privilégiée, le renforcement de partenariats

Les **Ceméa Alsace** ont continué en 2006 à multiplier les collaborations, voire les partenariats renforcés sur des objets transversaux à leurs champs d'activités, avec des centres socioculturels, le service éducatif des musées de la ville de Strasbourg, les PEP Alsace, le Clapest, les Petits débrouillards Alsace... Cette ouverture à l'autre, ce partage, permet d'affiner les réflexions, la connaissance des terrains et d'agir pour la transformation sociale.



■ 2006, une année de prises de position

• Les Ceméa adoptent la charte française de la campagne "tous différents, tous égaux" 2006-2007



En 1995, cinquante ans après la fin de la seconde guerre mondiale, le Conseil de l'Europe lance une campagne européenne pour la jeunesse afin de renforcer la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et l'intolérance. Plus de dix ans après, l'action continue... (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=4105

• Appel national : Refusons ce projet de loi « Prévention de la délinquance ».

Les Ceméa et le CPO sont signataires de cet appel du 8 novembre. (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=3952

• Communiqué suite au projet de loi « Prévention de la délinquance »

Les Ceméa ont signé ce texte en leur nom propre et en tant que membre de la CPO. Ils appellent leurs partenaires à s'y associer. (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=3327

• Prévention de la délinquance - Communiqué de presse du 29 septembre 2006

Le projet de loi sur la prévention de la délinquance vient d'être adopté par le Sénat, et sa discussion à l'Assemblée Nationale semble prévue pour la fin du mois de novembre. (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=3291

• Aux côtés des élèves sans papiers

Depuis plusieurs mois, et surtout depuis le 30 juin dernier, date de fin du sursis accordé aux élèves sans papiers et à leurs parents, le réseau Education sans frontières s'est mobilisé contre leurs expulsions. De nombreux militants des Ceméa ont répondu à cet appel et se sont engagés sous différentes formes dans ce combat. (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=3384

• Le piège du réductionnisme

De nombreuses questions liant science, politique et éducation ont fait l'actualité, cette année. La stigmatisation des troubles de conduite de la petite enfance, la promotion de la psychiatrie biologique anglo-saxonne, la soi-disant supériorité des thérapies comportementalistes et cognitives en sont quelques exemples. Récemment encore, les débats autour de l'apprentissage de la lecture ont montré que cette question pouvait être aussi l'objet d'enjeux idéologiques et politiques. (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=3383

• Les Ceméa Auvergne tiennent à apporter leur soutien à Roland Goigoux.

Roland Goigoux est enseignant-chercheur depuis près de 25 ans, ses recherches dans le domaine de l'apprentissage de la lecture sont reconnues par toute la communauté scientifique. (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=3703

• Apprentissage de la lecture

Quatre mouvements pédagogiques, dont les Ceméa, appellent à ne pas tenir compte de la circulaire. (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=1052

• Pour une alternative au Contrat Première Embauche

A propos du Contrat Première Embauche, les Ceméa se reconnaissent dans le communiqué de presse du CNAJEP et demandent donc son retrait et soutien, en lien étroit avec ses membres, toutes les initiatives des organisations de jeunesse en faveur de la promotion d'un emploi de qualité pour les jeunes. (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=1000

• Une belle idée dévoyée

La "fameuse" annexe 2 de la convention collective de l'animation socioculturelle a vécu. Au terme d'un très long processus, dans lequel les Ceméa ont pris toute leur place de façon tenace, une loi sur le volontariat associatif a vu le jour. Oui, mais... (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=2890

• Rappel de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

« Il n'y a que des Hommes, qui parfois sont malades... La psychiatrie ne peut déroger aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=1083

• Logique libérale et débats collatéraux. Le travail social face au rouleau compresseur des orientations gouvernementales : la solidarité et la protection sociale mises à mal !

Texte collectif issu de la Conférence permanente des associations professionnelles du social dont les Ceméa sont membres. (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=1082

• Communiqué des Ceméa « La décentralisation contre les centres de formation au travail social »

« Les responsables des centres de formation de travailleurs sociaux du réseau des Ceméa ont pris connaissance du projet de décentralisation des centres présenté aux organismes professionnels par le Cabinet du Ministre des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité... » (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=1081

• Lettre ouverte portant sur le projet de loi DADVSI envoyée par le CIEM

"Au nom des associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire, des associations familiales, des fédérations de parents d'élèves, des syndicats d'enseignants, ... qui constituent le Collectif Inter-associatif Enfance et Média (CIEM), j'ai l'honneur de vous faire parvenir (en copie jointe) une lettre ouverte portant sur le projet de loi DADVSI. Ce projet est pour nous source de vives inquiétudes portant tant sur le fond que la forme..." (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/multimedia/enfants-medias/article.php3?id_article=112&id_rubrique=33

• Pour la réussite de tous les élèves, faisons avancer l'école

Texte adopté par les Ceméa, CRAP-Cahiers Pédagogiques, Éducation et Devenir, FEP-CFDT, FOEVEN, FRANCAS, GFEN, ICEM, La Ligue de l'Enseignement, OCCE, SE-UNSA, SGEN-CFDT et SNUIPP-FSU.

« Avant de modifier ou de remplacer la loi d'orientation de 1989, il faudrait en faire le bilan, et proclamer que l'éducation doit rester la première priorité du pays, y compris en termes budgétaires. Dans une approche globale de l'éducation, on ne peut dissocier la politique scolaire d'une politique éducative incluant les activités périscolaires ni d'une politique culturelle. (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article_article=1038

• Plate-forme jeunesse « Adolescents en risques : constats et propositions », une initiative des Ceméa et de l'UNASEA.

« Dans le courant des années 90, sous l'impulsion des Ceméa rejoints dans un second temps par des professionnels de la prévention spécialisée, du soin et de l'urgence sociale, des dispositifs d'accueil ont été expérimentés dans les grands festivals nationaux (Bourges, Aurillac, La Rochelle...). Il s'agissait d'accueillir, dans des conditions d'hébergement sommaire, des jeunes en errance se regroupant à la périphérie de ces événements musicaux. (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=1021

• Les associations éducatives en danger !

Une lettre commune ADOSEN, AFL, ALEPPA, ANATEEP, APAJH, CEMEA, CRAP, EEDF, E&D, Entraide Universitaire, FFCU, FGPEP, FNCMR, FOEVEN, FRANCAS, GFEN, GREF, ICEM pédagogie Freinet, JPA, Ligue de l'enseignement, OCCE, Peuple et culture, Solidarité Laïque, FSU, SGEN-CFDT, UNSA EDUCATION, FCPE. (...)

Lire la suite : http://www.cemea.asso.fr/article.php3?id_article=996

• Zéro de conduite !

Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans.



Appel en réponse à l'expertise INSERM sur le trouble des conduites chez l'enfant.

- Nous nous élevons contre les risques de dérives des pratiques de soins, notamment psychiques, vers des fins normatives et de contrôle social.

- Nous refusons la médicalisation ou la psychiatisation de toute manifestation de mal-être social.

- Nous en appelons à un débat démocratique sur la prévention, la protection et les soins prodigués aux enfants, dans un esprit de clarté quant aux fonctions des divers acteurs du champ social (santé, éducation, justice...) et quant aux interrelations entre ces acteurs. »

Site : www.pasde0deconduite.ras.eu.org

• Manifeste d'intérêt général pour une politique d'éducation artistique durable et concertée.

A l'initiative d'enseignants, d'éducateurs, d'artistes, de parents, de citoyens, de professionnels et militants de l'éducation, des arts et de la culture. Lire la suite :

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article3319>

• 62ème Campagne de solidarité de la JPA « Ça donne pour les vacances ! »

Pour aider les enfants à partir en vacances. En France, aujourd'hui un million d'enfants sont pauvres, trois enfants sur dix ne partent pas en vacances. Pourtant, le droit aux vacances et aux loisirs est inscrit dans la convention des droits de l'enfant. (...)

Lire la suite : <http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article4108>



Moins de 3 ans, attention danger ! Pas de zéro de conduite

Les commentaires sur un récent rapport de l'Inserm ont suscité l'émotion dans la communauté éducative. Une motion sous le titre « pas de zéro de conduite » a été signée par nombre de professionnels, parents, citoyens, dans le champ de santé, de l'enfance, de l'éducation... Ceux-ci s'y « élèvent contre les risques de dérives des pratiques de soins, notamment psychiques, vers des fins normatives et de contrôle social ». Ils y « refusent la médicalisation ou la psychiatisation de toute manifestation du mal-être social ». Ils s'y « engagent à préserver dans les pratiques professionnelles et sociales la pluralité des approches dans les domaines médical, psychologique, social, éducatif... vis-à-vis des difficultés des enfants en prenant en compte la singularité de chacun au sein de son environnement ». Enfin, ils en « appellent à un débat démocratique sur la prévention, la protection et les soins prodigués aux enfants, dans un esprit de clarté quant aux fonctions des divers acteurs du champ social (santé, éducation, justice) et quant aux interrelations entre ces acteurs ». Ces analyses comme ces engagements sont ceux des Ceméa et de tous leurs militants. Une fois encore, nous sommes contraints à la critique de l'utilisation de l'expertise médicale quand celle-ci peut devenir otage de l'obsession sécuritaire. Les Ceméa ont toujours nourri leurs propositions éducatives à partir de travaux scientifiques. Sans récuser la conception de l'enfance qui est celle de l'éducation nouvelle, le débat doit porter sur le comment éduquer les enfants et ce dès le plus jeune âge, dans une perspective de justice et d'égalité des droits, dans une société de consommation exacerbée et aux inégalités grandissantes. Loin de toute récupération, la recherche scientifique doit être mobilisée, avec les moyens et la liberté qui sont les siens pour apporter un regard distancié et objectif dont nous avons besoin.

Jacques Demeulier
Vers l'Éducation Nouvelle n° 523 – Juillet 2006



Argus de la presse

Associations éducatives face aux restrictions

●●● Au moment où les besoins des associations d'éducation populaire, dont beaucoup œuvrent dans les quartiers périphériques, sont les plus criants, jeunesse et sports diminue les

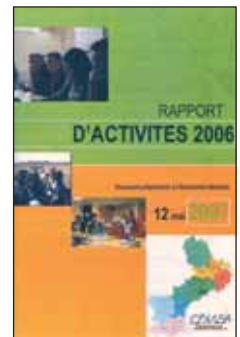
...savoirs que nous allions parties de l'arbitrage né mais cette décision nu cause l'ensemble des rés où les activités vont se r comme peu de chaq

Les Ceméa en Languedoc-Roussillon, complémentaires de l'enseignement public

Argumentaire pour la défense des postes d'enseignants mis à disposition et supprimés en 2007

- L'encadrement de six Ateliers Relais pour les élèves en rupture scolaire.
- La formation de personnels éducatifs et de délégués élèves.
- L'aide à la scolarisation d'enfants porteurs de handicap par le biais des formations d'Auxiliaires de Vie Scolaire.
- Le soutien à des séjours éducatifs en temps scolaire (expériences pédagogiques en classes découvertes, ...).
- L'organisation de campagnes de solidarité aidant annuellement des milliers d'enfants à suivre une scolarité normale (y compris au plan international) ou à vivre des vacances éducatives.
- L'animation de groupes de recherches pédagogiques (activités scientifiques, patrimoines, éducation aux médias, théâtre, ...).
- La participation à des instances éducatives (CAAECEP, Cap jeunes, programme régional jeunesse, ...).
- La relation éducative avec plusieurs centaines de structures spécialisées pour jeunes ou adultes en situation de handicap.
- La production d'outils professionnels, de revues pédagogiques.
- L'animation régulière de cafés pédagogiques sur des thématiques éducatives.
- L'organisation de séminaires, de conférences, de salons... sur des problématiques éducatives.
- La participation aux diagnostics sur les politiques éducatives locales (Contrats Educatifs Locaux pour des actions éducatives, sociales ou culturelles, contrat enfance).
- L'aide à l'insertion sociale et professionnelle de publics en difficultés.
- L'accueil de jeunes en stage professionnel.
- La prévention de la violence dans et hors l'école.
- La formation de milliers d'animateurs et directeurs volontaires pour les centres de vacances et de loisirs.

Pour agir dans ce secteur, l'Association régionale des **Ceméa du Languedoc-Roussillon** s'appuie sur un mouvement de militants et sur une équipe d'enseignants permanents mis à disposition ou détachés de l'Éducation nationale. Ce travail s'inscrit dans le cadre du réseau national des Ceméa qui met à disposition des ressources humaines, pédagogiques, et de la formation.



ASSOCIATIONS

• Associations "complémentaires" : mises à disposition, agrément et conventions en question

Le ministère de l'Éducation nationale et les associations (*) du Comité national des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (CNAECEP) "sont en train de signer une convention triennale relative à la compensation financière des emplois de mises à disposition d'enseignants (MAD) transformés en détachements", indique un courrier que Jean-François Vincent, coordonnateur du CNAECEP et président de l'Office central de coopération à l'école (OCCE) a envoyé le 16 juin à des associations et syndicats. La convention "est conforme aux engagements du ministre qui avait affirmé que la suppression des MAD serait compensée par une subvention permettant de salarier à l'euro près un nombre équivalent d'enseignants détachés. [Elle] prend effet dès le 1er septembre et théoriquement les subventions devraient être versées avant la fin



SERVICE PUBLIC - Suppression des postes d'enseignants mis à disposition

Les associations éducatives en danger

La Ligue de l'enseignement, l'Unicef, les Ceméa, les Français de l'école, les Éducateurs indépendants de France, les Parents de l'enseignement public, l'ICEM pédagogique français et le FCPE baronnais d'ailleurs font actuellement signer une pétition (souignée par la FCPE) dénonçant les dangers qui pèsent sur leurs associations complémentaires de l'école publique. Ces classes nature, clubs, clubs sportifs, ateliers et à la lutte contre l'illettrisme, ces associations œuvrent dans un esprit de laïcité et de formation à la citoyenneté. Ces associations représentent 475 adhérents, 2000 enfants et jeunes accueillis et 2000 personnes formées. L'enseignement est 40 000 adhérents au total dans la Vienne, 300 postes d'enseignants mis à disposition par le ministère

doivent être retirés au niveau national, ce qui aura des répercussions dans le fonctionnement des associations locales. À la place des postes, l'État promet une subvention, mais pour Pierre-Yves Boulin, de la ligue de l'enseignement, la compensation des postes ne sera pas suffisante elle a baissé de 17% depuis 3 ans. Ces associations de soutien, d'éveil, de culture et de sport font l'objet d'une attaque politique et idéologique « à l'attaque à l'école publique », rappelle Pierre-Yves Boulin de la ligue de l'enseignement.

Les représentants des associations éducatives inquiètes.



■ Des projets phares avec les conseils régionaux

Des lycéens au festival d'Avignon

Depuis trois ans, les relations de travail entre les associations régionales des Ceméa et les collectivités territoriales ont conduit à répondre à une demande forte de certains Conseils régionaux qui mettent en place des politiques éducatives et culturelles dans le prolongement du système éducatif formel (collège, lycée...).

Parallèlement, la direction du festival d'Avignon a mis en œuvre une politique des publics davantage ancrée dans la population locale, mais aussi favorisant l'ouverture vers un public renouvelé et rajeuni.

L'association, membre associé des Ceméa – Centres de Jeunes et de Séjours du Festival – constitue un levier efficace pour réaliser les objectifs partagés d'éducation du public et d'accès facilité à tous ceux qui se trouvent éloignés de cette offre culturelle majeure. En 2006, se sont concrétisées des conventions d'accueil de **488 lycéens** ce qui correspond à **1 838 journées** festivaliers avec les conseils régionaux du **Nord-Pas-de-Calais**, de **Haute-Normandie**, des **Pays-de-la-Loire**, du **Centre**, de **L'Aquitaine** et de la **Picardie**.

Le Ministère de l'Éducation Nationale a souhaité être présent et encourager ces actions initiées depuis quelques années avec des groupes de lycéens, et très amplifiées en 2006. Ce projet continue de se développer en 2007. Il accueillera environ 700 lycéens, 4 régions supplémentaires seront impliquées dont **PACA, Ile-de-France, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon**.

S'est donc construit un partenariat d'action entre tous les acteurs concernés - permettant d'inscrire dans le parcours des lycéens - une rencontre forte avec les courants actuels des arts de la scène présentés au festival d'Avignon.

Les Ceméa assurent l'encadrement pédagogique de ces jeunes. Le séjour est construit autour des éléments suivants : la découverte d'une ou plusieurs créations majeures de la programmation du festival suivie d'une rencontre avec les artistes ; la participation à des ateliers de pratiques artistiques dans le domaine des arts et de la scène ; la rencontre avec les compagnies régionales présentes à Avignon autour de leurs spectacles.

L'accompagnement pédagogique mis en œuvre a pour objectif de créer du lien entre les jeunes issus de différentes structures de la région et de faciliter la rencontre des jeunes avec divers aspects de la création artistique présentée au festival.



Une convention de soutien à la vie associative, avec le Conseil régional de Picardie



Dans le cadre d'une politique de soutien à la vie associative du Conseil régional de Picardie, cette convention avec les fédérations et mouvements d'éducation populaire ayant une représentation régionale porte sur deux aspects :

- Soutenir la structure pour ses travaux de recherche, de formation de cadres bénévoles, de développement d'espaces d'expression et de citoyenneté pour ses adhérents.
- Permettre à la structure de participer au développement de la vie associative sur les territoires.

Pour les **Ceméa de Picardie**, c'est à l'occasion de l'accueil du Congrès d'Amiens qu'ont pu être mis en valeur les apports potentiels des Ceméa pour les politiques locales. Au travers de cette convention, le Conseil régional de Picardie reconnaît la capacité des Ceméa à mobiliser un ensemble de ressources pour accompagner des acteurs locaux dans les différents secteurs d'intervention.

Cette initiative invite à agir de façon concertée avec les autres membres du CRAJEP, à communiquer sur les actions comme contribution au soutien des politiques locales et à développer des pratiques de l'éducation populaire.

En 2006, deux exemples :

- La participation aux assises de la vie associative à Clermont (60), Soissons (02), Chauny (02), Amiens (80) et Abbeville (80), dans le cadre d'une action coordonnée par la CPCA, pour participer à la création de coordinations associatives sur les territoires.
- L'implication au sein de la CPCA dans un groupe de travail pour participer aux conseils de développement et faciliter une parole organisée sur le modèle des chambres consulaires pour la vie associative.

Formation au développement durable en Languedoc-Roussillon



En 2006, les **Ceméa Languedoc-Roussillon** ont développé un projet visant à sensibiliser au développement durable les stagiaires de l'action de préparation à l'insertion (API) de la région. La première phase s'est traduite par la réalisation de 400 « formations d'une journée sensibilisation » (56 dans l'Aude, 80 dans le Gard, 162 dans l'Hérault, 10 dans La Lozère et 92 dans les Pyrénées-Orientales).

Cette formation a été construite autour d'une matrice adaptable et en appui sur un certain nombre d'outils pédagogiques : photo langage sur les problématiques générales du développement durable, questionnaire « Empreinte écologie », ateliers de progrès thématiques, pour faire des économies, apporter du mieux vivre, du « plus » social, ateliers d'écriture... L'ensemble de ces situations se sont articulées sur trois grandes réflexions : le collectif et moi, l'agir ensemble et l'utilité de l'implication.

De cette phase-étude 2006, il est ressorti l'importance de la dimension de réseau, des outils coopératifs, d'un compagnonnage pédagogique et de la formation des formateurs. C'est sur cette base que le projet a été amplifié en 2007, en convention avec le Conseil régional du Languedoc-Roussillon. Il s'inscrit désormais dans le cadre du programme expérimental de recherche innovation (ERI) de la région piloté par la Direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Sur la base d'une convention avec le Conseil régional, les Ceméa réaliseront la formation des formateurs des organismes régionaux pour la mise en œuvre de cette sensibilisation au développement durable, en direction de tous les publics des formations API. Les Ceméa seront garants de l'ensemble du déploiement du projet (formation en face à face avec l'ensemble des stagiaires, soit plus de 4 000 personnes) ainsi que de la conception du matériel pédagogique sur la base des outils utilisés en 2006.

Deux enjeux majeurs, réflexions pour agir



Citoyens contre lobbies industriels, pour une société de l'information ouverte à tous et solidaire

« P2P, DRM, interopérabilité, téléchargement, économie de rivalité, licence globale », ces quelques mots qui ont agité internautes ou députés avertis, ces derniers mois de l'année 2006, n'ont hélas eu peu d'écho dans le grand public, alors que les enjeux qu'ils cachent sont énormes... et qu'ils doivent nous mobiliser tous, individuellement comme citoyen et collectivement comme association d'éducation populaire. Ces débats se sont cristallisés autour du vote de la loi DADVSI (projet relatif aux droits d'auteurs et droits voisins dans la société de l'information), concernant le droit d'accès (et ses conditions) aux œuvres culturelles, aux savoirs et à tous les biens multimédias disponibles sur le réseau Internet et à la rémunération des artisans artistes de ces contenus. Alors que l'on glorifie partout la société de l'information comme source et facteur de progrès, c'est à une régression démocratique et citoyenne que l'on a assisté, le tout au profit des quelques puissantes sociétés productrices de ces biens culturels.

Pour notre mouvement d'éducation, l'éducation et la culture (dont la production et la diffusion des savoirs et de l'un de ses outils que sont les technologies de l'information et de la communication), font partie du bien public et à ce titre ne doivent pas être traitées comme de simples marchandises.

Pour les Ceméa, toute proposition, concernant les droits d'auteur dans la société de l'information, doit s'inscrire, certes dans le champ de l'économie, pour préserver et développer la rémunération de toutes les créations, mais dans celui d'une économie solidaire. C'est pourquoi, les démarches visant, à côté d'espaces commerciaux, à développer la possibilité d'échanges et de partages des ressources multimédias, sur la base d'un choix volontaire et en contre partie d'une contribution financière forfaitaire, nous semblent être intéressantes.

Les Ceméa, dans le cadre du CIEM, appellent à réinventer des modalités qui permettront y compris de soutenir les nouvelles formes de créations des jeunes artisans auteurs qui émergent dans l'espace numérique et à ne pas cautionner des propositions qui avaliserait le traçage systématique de toutes les pratiques culturelles sur Internet et sur les réseaux, de chaque citoyen.

Christian Gautellier
Vers l'Éducation Nouvelle n°523 – Juillet 2006

Le développement durable bouscule l'éducation à l'environnement

L'éducation à l'environnement existe depuis environ trente ans en France, animée par des acteurs de l'éducation populaire, des naturalistes et des mouvements écologistes préoccupés par la question environnementale. Les premiers mouvements qui ont porté l'éducation à l'environnement sont très différents, voire divergents.

Pour brosser un tableau simplifié des grandes démarcations à l'intérieur de l'éducation à l'environnement, on peut dire qu'il y a l'éducation par et dans l'environnement, l'éducation à propos de l'environnement, et l'éducation pour l'environnement. La première est une approche éducative de l'appartenance de l'homme à la nature, participant à la construction d'une personne respectueuse de ce qui l'entoure. La seconde, très développée à l'école, se centre sur l'apprentissage des fonctionnements des écosystèmes : l'interdépendance, les cycles, etc. La dernière a des visées d'engagement, de militantisme, elle veut déclencher l'action. La plupart des acteurs et des actions combinent plus ou moins ces trois formes, mais avec des orientations plus ou moins marquées pour des approches cognitives, sociocritiques ou instrumentales.

Mais il y a un enjeu très actuel, qui est l'arrivée des acteurs de la médiation scientifique. On se rend compte qu'il y a un recouvrement important entre les actions d'éducation à l'environnement et ceux de la médiation scientifique. Les réseaux d'éducation à l'environnement sont traditionnellement plus critiques envers l'idéologie du progrès, ont moins confiance dans la science pour régler les grands problèmes environnementaux. Mais médiateurs scientifiques et environnementaux ressentent aujourd'hui la nécessité de leur rapprochement.

Il y a un second enjeu, plus fort encore, c'est le discours sur le « développement durable » qui vient modifier les orientations de l'éducation à l'environnement. Le problème, c'est que le concept de développement durable mériterait encore beaucoup de discussions : à de nombreux endroits, il n'est encore qu'un slogan.

L'autre risque est que des acteurs comme le Ministère de l'écologie, l'ADEME ou le WWF, par exemple, imposent une forme d'éducation au développement durable basée sur les « éco-gestes ». Or, cela donne une dimension très comportementaliste, très prescriptive de l'éducation. Le développement durable est un concept né de discussions internationales, pour répondre à des enjeux globaux. Or, il est utilisé aujourd'hui partout, sous une forme la plus fourre-tout qui soit, et on peut y mettre de fait n'importe quoi. Si nous adoptons ce concept sans en débattre, j'ai peur que ce qui a trait aux rapports entre l'homme et son milieu ne passe à la trappe, au profit de la promotion des ampoules à basse tension... Adopter le développement durable, vite, parce que ça chauffe, ne doit pas nous empêcher de réfléchir à nos modèles de développement ; cela ne peut pas remplacer un débat sur nos idées de société.

Dominique Bachelart

